



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

07/06/2024

DATE D’AFFICHAGE

07/06/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 15
Votants : 21

OBJET

**TARIFS 2025
DOMAINE « CULTURE -
COMMUNICATION »**

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture le

Publiée le

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ-ALAIS**

L’an deux mille vingt-quatre, le jeudi 13 juin à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Guy-Charles HUMBERT, Stéphanie MARTINS-VIANA, Marie Solange GRILLOT, Sylvain PASTORELLO, Madame Fleurine BOCQUILLON, Christine DAVOINE, Mickaël SHEPS, José AZEVEDO, Alain SOUJEDET, Charlène METAUT, Caroline ARAMINTHE.

Étaient absents excusés :

Madame Claire HERLIN
Monsieur Stéphane RAYNAL
Madame Annick BAZIN
Monsieur Laurent PERTHUIS
Monsieur Julien CAYZAC
Madame Maria PYRKA

Donne pouvoir à :

Monsieur Ariel SHEPS
Madame Stéphanie MARTINS-VIANA
Monsieur Hervé FRANEL
Madame Alexa PELAGE
Monsieur Mickaël SHEPS
Madame Mariannick MORVAN

Étaient absents : Mesdames Laure CHENU, Ghislaine LESAGE, Patricia JEGEN, Stéphanie CHOUPPAY, Léa PHALIPPOUX et Monsieur Agostino MUZZIN.

DELIBERATION

TARIFS 2024 DOMAINE « CULTURE - COMMUNICATION »

Madame La Maire, expose à l’assemblée qu’il y a lieu de fixer pour l’année 2025, les tarifs de location de la salle des fêtes et de la salle de la ferme agricole et pédagogique.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et les articles L2121-7 2121-29 et suivants,

Vu la Commission de Finances du 11 juin 2023.

Considérant la hausse des coûts d’exploitation des structures (électricité, chauffage, etc.).

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE

Rappelle que la salle des fêtes Jules Menet est mise à disposition du personnel communal, gratuitement une fois par an, sous réserves des disponibilités de la salle,

Décide d’appliquer les tarifs ci-après pour les fertois et les extérieurs à compter du 1er janvier 2025,

Précise que les recettes correspondantes seront imputées aux articles 7062, 752 et 70878 du budget,

Autorise le Maire à signer toutes pièces consécutives à ces décisions.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme.

POUR : 21
CONTRE : 0

ANNEXE 2024

LOCATIONS DES SALLES

Désignation des salles	Tarifs réunions privées		Tarifs réunions Association Loi 1901 Culturelles ou Sportives ou Sociales subventionnées par la commune	Caution	Option ménage
	Fertois	Extérieurs			
	Week-End				
Salle des Fêtes Jules Menet	367 €	509 €	210 €	400 €	46 €
Salle de la ferme agricole et pédagogique	469 €	714 €	469€	400 €	
Séminaires : Salle des Fêtes & Ferme Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h	Jour			400 €	46 €
	203 €	203 €	203 €		



Le Maire,
~~Mariannick MORVAN~~